

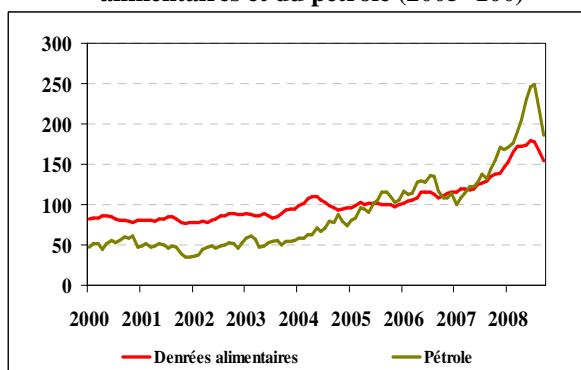
Le zoom de ROSA

Eclairage du mois : Retour sur le fléchissement des prix alimentaires

La campagne 2007/08 a été marquée par de fortes tensions sur les marchés des denrées alimentaires et de l'énergie. Après avoir atteint des sommets historiques, les cours des principaux produits alimentaires et du pétrole ont fléchi sensiblement à partir du second semestre 2008. Cette évolution résulte de l'augmentation de l'offre mondiale (perspectives de récoltes abondantes, assouplissement des restrictions à l'exportation,...). Elle est aussi marquée par la crise sur les marchés financiers qui a contribué à amplifier les variations de prix et à précipiter leur baisse. De même, l'appréciation récente du dollar et la baisse du prix du pétrole ont appuyé cette évolution. Il est difficile de prédire l'évolution des prix compte tenu de la configuration inhabituelle des marchés. Aucune évolution structurelle ne se dessine à court et moyen terme. La volatilité demeurera une caractéristique importante sur de nombreux marchés internationaux.

Cet article revient sur les évolutions récentes des prix et sur les perspectives d'évolution des marchés mondiaux. Il s'interroge sur la capacité des populations, des gouvernements et de la communauté internationale à faire face à un contexte nouveau, caractérisé par des prix plus élevés et volatils.

Graphique No. 1 : Indices des prix des denrées alimentaires et du pétrole (2005=100)



Source : Base de données FMI

Des facteurs structurels et conjoncturels à l'origine de la fluctuation des prix internationaux

Le ralentissement de la croissance de la production, la faiblesse des stocks, la hausse continue des quantités utilisées pour la consommation humaine et l'alimentation animale, l'augmentation des prix de l'énergie et la forte croissance de la demande de biocarburants sont les principaux éléments qui se sont conjugués pour rendre la hausse de prix exceptionnelle en 2007/08. A ces **facteurs structurels**, se sont ajoutés des **facteurs conjoncturels** au niveau mondial, tels que les chocs climatiques (succession de sécheresses et d'inondations), l'augmentation significative des investissements sur les marchés dérivés de produits agricoles (cf. encadré No. 1) et les restrictions à l'exportation imposées par plusieurs pays exportateurs, en particulier de riz. La distinction entre les facteurs structurels et conjoncturels est importante car elle permet de distinguer les éléments qui contribuent à une hausse durable des prix et les événements qui contribuent à amplifier le **phénomène de hausse ou de baisse des prix** sur les marchés internationaux.

EuropeAid

ROSA est une initiative de :



COMMISSION
EUROPÉENNE

N° 10 Octobre 2008

FR

Encadré No. 1 : L'essor des investissements sur les marchés à terme de produits agricoles

Les données concernant les activités des investisseurs non commerciaux sur les marchés dérivés américains fournissent certaines informations relatives aux profils spéculatifs des investisseurs non traditionnels et à leur envergure. La position ouverte totale sur le maïs, par exemple, est passée de 0.66 million à 1.45 million de contrats entre février 2005 et février 2008, période durant laquelle la part des spéculateurs non commerciaux dans des positions à long terme est passée de 17% à 43%.

L'effet cumulé à long terme de ces activités sur le niveau des prix sur les marchés dérivés reste très incertain. Mais il semble qu'une volatilité accrue des prix soit une conséquence possible compte tenu du volume de ces investissements non commerciaux, et du fait qu'ils sont susceptibles de s'engager ou se désengager du commerce des produits de base en fonction de leur possibilité d'arbitrage.

Source : OCDE, 2008

Les cours internationaux amorcent une tendance à la baisse

Les prix mondiaux du blé, des céréales secondaires (en particulier du maïs), du riz et des oléagineux ont plus que doublé entre 2006 et 2008 (cf. graphique No. 2). Depuis quelques mois, les prix tendent à baisser sensiblement mais restent à des niveaux élevés malgré les bonnes récoltes, exceptionnelles même dans certains cas, annoncées pour l'ensemble des céréales. La forte baisse des cours du pétrole, l'appréciation du dollar et la crise financière internationale ont également contribué à inverser la tendance.

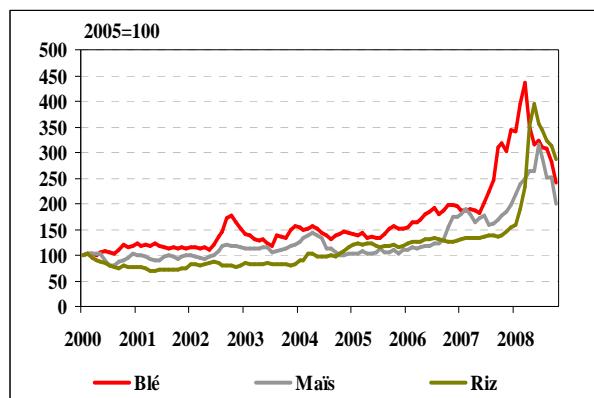
Les prix du blé ont commencé à diminuer dès le mois d'avril grâce aux prévisions de bonnes récoltes attendues pour la nouvelle campagne. En effet, la hausse des prix a entraîné une forte expansion des semis qui devrait donner lieu à une production de blé record en 2008. Par rapport aux sommets atteints au mois de mars, les cours mondiaux du blé étaient inférieurs de 45% en octobre. La plupart des contrats à terme aux Etats-Unis sont également tombés à leur plus bas niveau depuis juillet 2007. Néanmoins, les prix du blé restent nettement au-dessus de la moyenne observée entre 2002 et 2007.

La baisse des prix internationaux du maïs s'est amorcée en juillet. La forte demande, associée aux incertitudes sur les récoltes¹, ont maintenu une

tendance à la hausse jusqu'au début du second semestre 2008. Mais les dernières prévisions ont été revues à la hausse, notamment aux Etats-Unis. De plus, les disponibilités plus abondantes de blé risquent de freiner la demande des céréales secondaires et de contribuer au recul des prix du maïs.

La hausse des prix du riz s'est fortement accentuée à partir de février 2008, suite à la limitation des exportations dans différents pays asiatiques. Ces mesures ont eu pour effet de diminuer l'offre sur les marchés mondiaux, amplifiant le phénomène de hausse des prix. La production 2008/09 s'annonce exceptionnelle, ce qui a permis d'amorcer une baisse dès juin 2008. Les gouvernements ont également commencé à lever les restrictions commerciales. Toutefois, les prix restent à 60% plus élevés que la moyenne de cinq dernières années (2002-2007).

Graphique No. 2 : Evolution des prix des céréales sur la période 2000-2008* (indice 2005=100)



*Octobre 2008 (moyenne pour les trois premières semaines)
Les indices sont établis à partir des prix à l'exportation (US\$/tonne)².

...mais les marchés resteront tendus et volatils

Le fléchissement des prix alimentaires ne traduit pas une évolution structurelle des marchés. Les fondamentaux du marché avec des stocks inhabituellement bas ne devraient pas se traduire par une **hausse persistante des prix** (même s'ils resteront supérieurs à ceux enregistrés au cours de la dernière décennie³). Par contre, les tensions sur les marchés risquent d'être propices à une grande **volatilité des prix**. En effet, les fluctuations des prix des denrées agricoles sont souvent très marquées sur le marché mondial. Un léger déficit par

¹ Aux Etats-Unis, principal producteur et exportateur mondial, le recul des superficies ensemencées, associé aux conditions météorologiques peu favorables, ont ralenti les semis.

² Blé : No. 2 HRW (ordinaire), f.o.b. golfe des Etats-Unis
Maïs : No. 2 Jaune, golfe des Etats-Unis

Riz : Riz blanc thaïlandais, 100% - 2e qualité, f.o.b. Bangkok

³ En moyenne sur les dix prochaines années, les prix réels des céréales, du riz et des oléagineux devraient être supérieurs de 10% à 35% à ceux enregistrés au cours de la décennie écoulée (OCDE, 2008).

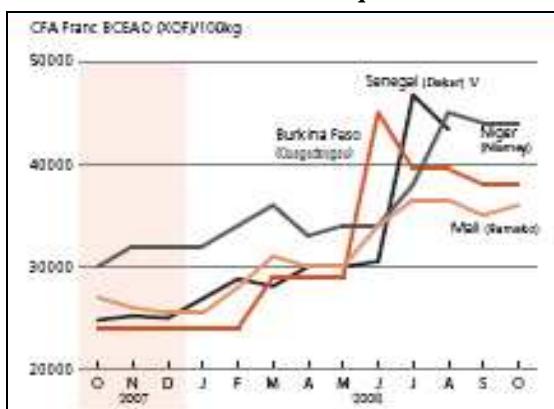
rapport à l'équilibre du marché pourra engendrer une envolée des cours. Un faible excédent risque de provoquer leur effondrement. Pour éviter une crise majeure à venir, il est nécessaire de réduire la volatilité des prix qui affecte à la fois les consommateurs et les producteurs des denrées alimentaires.

Les répercussions sur les marchés locaux et régionaux

La hausse des prix s'est répercutee de manière différente selon les pays. Ceux dont la population urbaine consomme essentiellement des denrées importées ont été plus affectés. La question de la dépendance des pays et des ménages à l'égard des importations a été un facteur de vulnérabilité particulièrement important. Par ailleurs, les facteurs nationaux, tels que le fonctionnement des marchés des céréales (au niveau local et régional), le comportement des agents économiques ou les politiques mises en place par les gouvernements, ont eu une influence décisive sur l'ampleur des effets. Ils ont contribué à amplifier ou à atténuer la hausse des prix internationaux⁴.

Il est encore trop tôt pour évaluer le degré et la vitesse de transmission de la baisse des prix sur les marchés locaux et régionaux. Les données disponibles montrent toutefois une légère tendance à la baisse mais ce recul est nettement moins prononcé que celui observé sur les marchés internationaux. C'est par exemple le cas du riz importé en Afrique de l'Ouest (cf. graphique No. 3) et du maïs en Afrique Australe (cf. graphique No. 4).

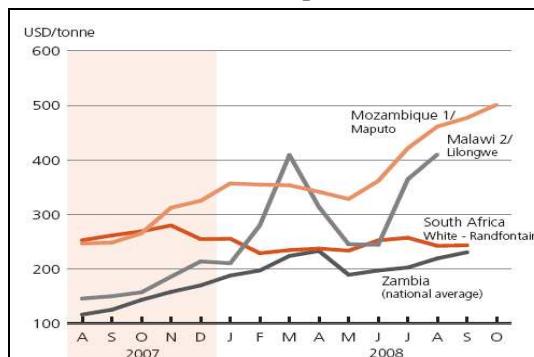
Graphique No. 3 : Prix du riz importé sur certains marchés de l'Afrique de l'Ouest



Source : SMIAR/FAO

⁴ La dévaluation du dollar est également un élément à prendre en considération. Dans la zone franc, l'inflation s'est accélérée, mais moins que dans d'autres régions. Cela tient à la fois à l'ancrage des anticipations inflationnistes dans le régime de change fixe vis-à-vis de l'euro et à l'effet de freinage de l'appréciation de l'euro (FMI, 2008).

Graphique No. 4 : Prix du maïs sur certains marchés d'Afrique Australe



Source : SMIAR/FAO

De la nécessité de réduire durablement la vulnérabilité

La flambée des prix alimentaires a mis en lumière la fragilisation croissante des conditions de vie d'une partie significative de la population dans de nombreux pays. Les perspectives d'évolution des marchés internationaux montrent que cette situation est appelée à durer compte tenu de la volatilité accrue constatée sur les marchés internationaux. Cela implique que des « crises » d'accessibilité alimentaire pourront survenir plus fréquemment et plus fortement que par le passé. Il y a donc nécessité de prendre en compte ce nouveau contexte dans la définition des réponses à apporter afin d'atténuer les conséquences de la fluctuation des prix mais aussi de réduire durablement la vulnérabilité des pays et des populations. D'où l'importance de promouvoir la mise en place des filets de sécurité permettant de renforcer l'assistance et la protection des groupes les plus vulnérables. De même, il est nécessaire d'appuyer l'agriculture vivrière et d'investir dans le fonctionnement des filières alimentaires.

La crise financière internationale soulève des interrogations sur le risque de réduction des fonds de la coopération internationale pouvant servir à mettre en place des réponses plus appropriées à moyen et long terme. Toutefois, la crise financière a aussi fait ressurgir l'enjeu d'une régulation renforcée, ce qui semble essentiel pour réduire la volatilité des marchés agricoles.

Pour en savoir plus :

CIRAD, Analyse des causes de la hausse des prix alimentaires. Note sur l'évolution des fondamentaux des marchés alimentaires mondiaux, juin 2008

IFPRI, Speculation and World Food Markets, IFPRI Forum, juillet 2008

OCDE/FAO, Perspectives agricoles 2008-2017, juillet 2008

OCDE, La hausse des prix alimentaires : causes, conséquences et solutions, septembre 2008.

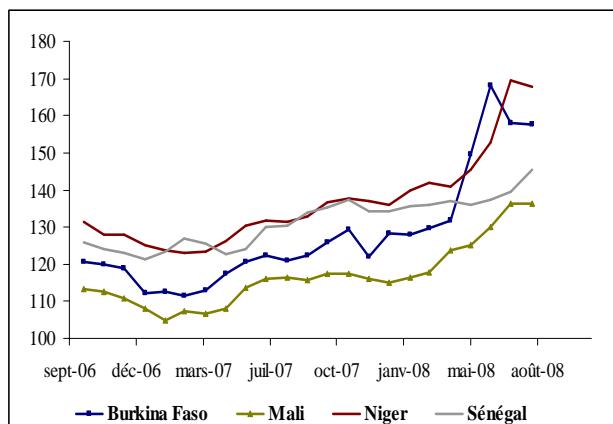
Point sur la situation alimentaire et nutritionnelle

Afrique de l'Ouest et du Centre

Des répercussions variables selon les pays

La transmission des prix internationaux sur les marchés locaux des produits alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre est variable et dépend de plusieurs facteurs, tels que i) le degré de dépendance des économies nationales à l'égard des importations, ii) les contextes locaux en particulier le niveau de production lors de la dernière campagne agricole et iii) la situation économique et des conditions de vie des ménages⁵. Le graphique No. 1 montre l'évolution des prix des produits alimentaires dans quelques pays ouest-africains. On constate que l'accélération de l'inflation depuis le dernier trimestre 2007 concerne tous les pays mais l'ampleur de la hausse (ou de la baisse) diffère de manière importante selon les pays.

Graphique No. 1 : Evolution de l'IHPC dans quelques pays de l'Afrique de l'Ouest – Produits alimentaires



IHPC : Indice harmonisé des prix à la consommation

Source : UEMOA

Cet article vise à présenter un aperçu de la situation dans quatre pays en Afrique de l'Ouest (Sénégal et Burkina Faso) et en Afrique Centrale (Burundi et RDC) et à mettre en évidence la conjugaison de facteurs nationaux et internationaux permettant d'expliquer l'évolution des prix des produits alimentaires. Il a été rédigé avec la contribution des délégations de la Commission Européenne.

⁵ Oxfam GB et Save the Children ont réalisé une étude très complète sur l'impact de la hausse des prix sur la situation alimentaire dans les pays sahéliens. L'apport de l'étude porte sur l'analyse des facteurs régionaux ou nationaux qui vont amplifier ou au contraire atténuer les impacts de la hausse des cours mondiaux sur les prix dans la région et sur la situation alimentaire des ménages. L'étude sera disponible fin novembre.

Le Sénégal : Un pays fortement exposé à la hausse des prix

Le Sénégal est un pays à déficit vivrier dont seule la moitié de la consommation nationale de céréales est couverte par la production nationale. En 2008, l'analyse des prix jusqu'au mois de septembre montre une forte tendance inflationniste.

En ce qui concerne le mil (principale céréale locale), le prix au producteur a augmenté d'environ un tiers par rapport à l'année dernière, tandis que le prix de détail a augmenté de 62%. La hausse du prix du riz a été très importante sur les marchés sénégalais. Le riz local décortiqué s'est accru de 49% par rapport à l'année dernière. Cette hausse est plus accentuée au niveau du riz brisé (54%).

Cette évolution s'explique principalement par :

- les mauvais résultats de la campagne de commercialisation de l'arachide. Les producteurs ont vendu leur stock en céréales à des niveaux plus élevés (ils pratiquent habituellement une rotation annuelle classique arachide/céréale) ;
- la faiblesse de l'offre en céréales locales et le comportement spéculatif des commerçants face à la forte demande des consommateurs ;
- la forte inflation observée sur les cours mondiaux des denrées de grande consommation.

Le Burundi : Le poids de la nourriture dans les dépenses des ménages reste élevé

Les denrées alimentaires au Burundi sont issues des cultures vivrières produites localement et des produits importés (essentiellement des pays de la sous-région). L'offre au Burundi ne couvre pas les besoins de la population. Les causes des déficits se trouvent dans la faiblesse des productions, elles mêmes tributaires notamment de l'insécurité, de l'instabilité des populations, du manque d'intrants et des aléas climatiques. Selon la Banque Mondiale, l'import net de produits alimentaires compte pour environ 13%. La demande est par ailleurs de plus en plus forte en raison de la croissance démographique au Burundi (environ 2,7% par an).

En 2007/08, les prix des produits alimentaires de base ont augmenté en moyenne de 23% (avec des niveaux variables entre les différents produits et des disparités entre les différents marchés reflétant notamment des divergences de modes de consommation). Au niveau des produits importés, le prix s'est globalement accru en raison notamment de la dépréciation du franc burundais par rapport aux monnaies des partenaires commerciaux et de la hausse des coûts de transport. On

peut également noter que les commerçants ont un rôle non négligeable, vendant leurs achats directement au marché ou constituant des stocks qu'ils revendent plus tard, créant dans ce cas une pénurie artificielle des produits à l'origine d'une forte hausse des prix. La tendance sur les marchés intérieurs montre par ailleurs que la saisonnalité influe beaucoup sur le prix (plus faible pendant la période de récolte que pendant le reste de la période).

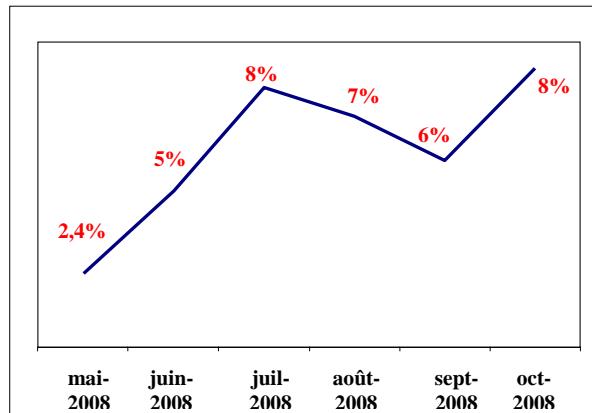
Le poids de la nourriture dans les dépenses des ménages reste élevé. Environ 67% des dépenses des ménages sont dédiées à l'alimentation. La hausse des prix des denrées alimentaires a exercé un impact négatif sur la qualité et la quantité des biens alimentaires consommés, ainsi que sur les ressources disponibles pour les biens non alimentaires (santé, logement,...). L'achat de semences et autres intrants, par exemple, pour permettre la saison culturelle suivante s'avère parfois compromis, entraînant une dégradation de la situation.

La tendance à la hausse se poursuit en République Démocratique du Congo (RDC)

La variation des prix entre mai et octobre 2008, est de 8,18%, globalement pour l'ensemble de la RDC (cf. graphique No. 2). Les villes frontalières ont connu des augmentations remarquables (plus de 20%) des prix. Ces zones sont caractérisées par une situation d'insécurité et d'importants déplacements des populations qui limitent les activités agricoles. Par exemple, les prix du maïs et du manioc ont pratiquement doublé sur les marchés de la ville de Goma. Ils demeurent en hausse malgré la période de récolte en cours. Ceci résulte de faibles récoltes constatées en partie à cause de la faible pluviométrie, et surtout en raison de la situation de sécurité volatile. Par ailleurs, la pression exercée par la demande des produits agricoles à Bukavu (maïs, haricot, manioc), le Rwanda (haricot, banane, maïs) et l'Ouganda (haricot, banane, maïs) constitue aussi un facteur de taille qui justifie les fluctuations des prix de ces denrées sur les marchés de Goma. La hausse des prix des denrées importées (comme la farine de froment) et du carburant est sans doute due aux fluctuations au niveau mondial et à l'installation du BIVAC dans les postes frontaliers pour réduire la fraude.

Pour l'ensemble du pays, le délabrement des voies de communication et des infrastructures en général impacte négativement l'approvisionnement des marchés et la circulation des biens et contribue fortement au phénomène de hausse de prix.

Graphique No. 2 : Evolution du niveau des prix des produits agricoles en RDC



Les prix des denrées alimentaires amorcent une baisse au Burkina Faso

Les récoltes de la campagne vivrière 2008-2009 s'annoncent bonnes puisque les prévisions tablent sur une augmentation globale de quelque 25% par rapport à la campagne précédente, qui était cependant médiocre. Ceci résulte d'une bonne activité agro-météorologique, mais aussi sans doute de l'efficacité des mesures de soutien prises par le gouvernement, en particulier la subvention d'intrants.

Les cultures de rente semblent également s'être bien comportées, à l'instar en particulier du coton, pour lequel on prévoit une progression de quelque 45% dans la production (la campagne précédente ayant été particulièrement mauvaise). Les prix du sésame, dont la culture se développe au Burkina Faso, ont eux pratiquement triplé par rapport à l'année dernière.

Dans les campagnes, on constate un fléchissement des prix suite aux bonnes récoltes, certes à des niveaux encore supérieurs à ceux de l'année dernière (cf. Afrique Verte, octobre 2008). A Ouagadougou, l'IHPC (Indice harmonisé des prix à la consommation) du mois de septembre renseigne déjà une baisse du prix des céréales sèches, de l'ordre de 19% sur les trois derniers mois, tandis que les légumes frais ont chuté de 25,5% sur la même période. Les prix de la viande restent eux orientés à la hausse (+11,9% sur la période), alimentés par une demande soutenue des pays côtiers.

Merci aux Délégations de la Commission Européenne pour leur contribution, en particulier à Amparo Gonzalez Diez (DEL Dakar), Stephan Fox (DEL Bujumbura), Patrick Houben (DEL Kinshasa) et Stéphane Meert (DEL Ouagadougou).

Brèves internationales

La première conférence des Ministres en charge du développement social en Afrique

La première conférence des Ministres africains en charge du Développement Social s'est déroulée du 27 au 31 octobre 2008. Organisée par la Commission des Affaires Sociales de l'Union Africaine (UA), cette conférence a eu lieu en Namibie, sous le thème « Pour un programme de développement social durable pour l'Afrique ». Elle a regroupé des gouvernements, des organisations de la société civile, des ONG et des agences bilatérales et multilatérales. Un des principaux objectifs a été de discuter d'un cadre de politique sociale pour l'Afrique et des résultats des consultations régionales sur la protection sociale.

Les consultations régionales ont été conduites en 2008, sous le thème « Investir dans la protection sociale en Afrique ». Ce processus, connu sous le nom de « Livingstone 2 », fait suite aux engagements pris par plusieurs gouvernements africains qui ont adopté les appels de Livingstone et de Yaoundé en faveur d'une action pour la protection sociale en 2006. Une série de consultations au niveau national (6) et niveau régional (3) ont été organisées en Afrique Australe et Orientale, en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2008.

Un des principaux résultats de la Conférence Ministérielle a été l'adoption du Cadre de Politique Sociale pour l'Afrique qui vise à orienter les pays membres vers la définition et la mise en œuvre des stratégies et des programmes au niveau national. Les Ministres ont ratifié leurs engagements à mettre en œuvre ce cadre. Ils ont également adopté une position commune sur l'intégration sociale qui constituera la contribution africaine à la 47^{ème} Commission des Nations Unies sur le Développement Social, qui aura lieu à New York en février 2009.

La deuxième session de la Conférence des Ministres en charge de la Protection Sociale aura lieu à Khartoum, au Soudan, en octobre 2010.

Les Journées Européennes de Développement

La troisième édition des Journées Européennes du Développement, organisée par la Commission Européenne, se déroulera à Strasbourg du 15 au 17 novembre 2008. Les deux premières éditions ont rassemblé environ 3 000 participants issus des gouvernements, de la société civile des Etats membres de l'Union européenne, des organisations internationales et du secteur privé. Les autorités locales et les partenaires nationaux participant également à ce forum.

Plusieurs thèmes seront abordés sous la forme de séances plénaires, de tables-rondes et d'ateliers de travail. Les discussions porteront sur les nouveaux enjeux des politiques de développement, notamment de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elles aborderont également la question de la coopération décentralisée et du dialogue avec les autorités locales pour renforcer leur participation à la conception et la mise en œuvre des activités de développement.

Un atelier de travail sera organisé sur les politiques publiques dans les contextes de sortie de crise. Il sera question des besoins précis de ces Etats pour améliorer leur capacité de définition et de mise en œuvre de politiques efficaces dans des domaines majeurs comme l'éducation, la formation, la santé ou l'environnement. Sera également abordée la problématique de la coordination nécessaire des différents niveaux d'appuis internationaux.

Pour plus d'information :
<http://www.eudevdays.eu>

Ce bulletin a été rédigé par l'équipe du GRET chargée de l'animation du ROSA (Réseau opérationnel de sécurité alimentaire). C'est une initiative de EuropeAid E6 (appui thématique sécurité alimentaire, développement rural et environnement) en collaboration avec EuropeAid G4 (formation et gestion des connaissances). Les points de vue exposés ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission européenne.